

FICHE ADHÉSION COOPERATEUR DU GRENIER ?

Vous souhaitez devenir coopérateur du Grenier ?

Pour cela, il vous suffit de :

- 1 - Remplir ce formulaire
- 2 - Le déposer en caisse d'un de nos 4 magasins
- 3 - Régler en caisse le nombre de parts sociales que vous souhaitez acheter.

Pour les coopérateurs,
la carte de fidélité est gratuite
et optionnelle.

Num de carte fidélité :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Email :

Cet email nous servira à vous communiquer des informations à destination des sociétaires (Assemblée Générale...).

Souhaitez-vous vous abonner à la newsletter du Grenier, afin de recevoir des informations commerciales et militantes ?

OUI NON

Valeur d'une part : 5 Euros Pour couvrir les frais administratifs, le nombre conseillé de parts est 5.

Nombre de parts achetées :

Total (en euros) :

Payé en : CB CHEQUE

Date :

Signature :

POUR LE MAGASIN : FORMULAIRE
À RETOURNER AU SERVICE
COMPTABILITE AVEC LE
REGLEMENT

Num de Coopérateur :
fourni par la comptabilité